



Le prix de l'anglais dans l'UE post-Brexit: une aubaine pour l'allemand et le français ou un coût à supporter par l'Union ?

Le budget des langues (traduction et interprétation) dans l'Union européenne atteint un milliard d'euros par an. Dans ce numéro de Regards économiques, nous examinons comment ce budget pourrait être partagé entre les langues (et les pays membres). Notre analyse montre que le coût de l'anglais, qui reste une langue officielle et procédurale dans l'UE malgré le départ de la Grande Bretagne, s'élève à près d'un tiers de budget.

Victor Ginsburgh

Juan Moreno-Ternero¹

Le Brexit a eu lieu. On peut espérer que cela ne casera pas trop de pots ni chez l'un, ni chez les autres. Les autres sont, en l'occurrence, les pays de la 'nouvelle' Union européenne (UE) sans le Royaume-Uni, mais avec sa langue. L'anglais a été et restera une langue officielle et procédurale, c'est-à-dire une des trois langues de travail dans les institutions de l'UE. Les deux autres langues de travail sont l'allemand et le français.

L'UE dépense environ un milliard d'euros² par an pour assurer l'interprétation et la traduction de chaque langue dans les 23 autres langues officielles. Les citoyens de chaque pays membre ont le droit d'avoir accès aux lois, règlements et autres documents importants dans leur langue officielle. Chacune des langues officielles peut être utilisée dans les sessions du Parlement européen et est traduite dans les autres langues officielles, en utilisant souvent l'anglais comme langue intermédiaire. Enfin, chaque citoyen de l'UE a la possibilité de s'adresser à la Commission dans sa propre langue et recevoir une réponse dans cette langue, pour autant qu'elle soit officielle. L'encadré 1 fournit plus de détails sur l'usage des langues dans les institutions européennes.

Dans la suite nous examinons comment on pourrait évaluer la part dans le «budget langues» de l'UE de chacune des 24 langues, y compris l'anglais qui, suite au Brexit, sera la langue maternelle d'un pourcent seulement de la population de

¹ Les auteurs remercient beaucoup Muriel Dejemeppe qui a transformé un document embrouillé en article que l'on peut comprendre.

² «Translation and interpreting in all EU institutions account for less than 1 % of the EU's annual budget – equivalent to around € 2 per person per year». Voir sur :

https://ec.europa.eu/info/strategy/eu-budget/transparency/fact-check_en#howmuchispentinttranslationandwhy.



ENCADRÉ 1

L'utilisation des langues de l'Union européenne

Chaque pays qui devient membre de l'UE est, en principe, accompagné d'une de ses propres langues officielles qui deviendra par conséquent, une des langues officielles dans l'UE. Il y a cependant certaines exceptions. Il est évident que l'entrée de l'Autriche n'a pas augmenté le nombre de langues puisqu'on y parle le même allemand qu'en Allemagne, qui était membre depuis 1958. Lors de son entrée dans ce qu'on appelait à l'époque (1958) le Marché Commun, le Luxembourg a renoncé au luxembourgeois; en effet, deux de ses langues officielles sont le français et l'allemand, et ils ont aimablement estimé que cela leur suffisait. Les langues officielles en Belgique sont l'allemand, le français et le néerlandais, qui sont entrés en même temps dans le Marché Commun en 1958, et y sont encore aujourd'hui. Par contre, l'Irlande et Malte (où la grande majorité des habitants parlent anglais) ont choisi comme langues officielles l'irlandais et le maltais, puisque l'anglais était déjà introduit lors de l'arrivée du Royaume-Uni en 1973. Il y a aujourd'hui 24 langues officielles dans l'UE.

Tous les documents importants sont disponibles en allemand, anglais et français, les trois langues dénommées procédurales, qui sont un sous-ensemble des langues officielles. Dans les réunions importantes ces trois langues sont utilisées mais, à la demande de l'un ou de l'autre participant, des interprètes d'autres langues peuvent être appelés à assister à la réunion. Dans les réunions de grande importance, par exemple celles du Conseil européen qui réunit tous les chefs d'Etat (auxquels on ajoute le président de la Commission européenne et le président du Conseil lui-même), les interprètes de toutes les langues sont présents. Ceci est bien entendu aussi le cas au Parlement européen.

Les 24 langues officielles de l'UE sont : allemand (Allemagne, Autriche et Luxembourg), anglais (Royaume-Uni, Irlande, dont la langue officielle dans l'UE est l'irlandais, et Malte, dont la langue officielle dans l'UE est le maltais, une langue sémitique), bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finlandais, français (France Belgique et Luxembourg), grec (Grèce et Chypre), hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais (Pays-Bas et Belgique), polonais, portugais, tchèque, roumain, slovaque, slovène et suédois).

l'UE,³ tout en étant celle qui pèse le plus dans le budget langues. Cette évaluation est purement «théorique», puisque le budget langues n'est pas fixé par pays mais est prélevé sur le budget total de l'UE auquel chaque pays contribue.

Il est sans aucun doute efficace, aussi bien pour l'UE que pour le Royaume-Uni, de préserver l'anglais comme langue officielle et procédurale dans l'UE. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'anglais devienne un jour la *lingua franca* de cette partie du monde. Mais on peut se demander pourquoi il irait de soi que les britanniques (et d'autres grands pays anglophones) puissent profiter gratuitement de cette aubaine. Bien avant les velléités de quitter l'UE, on peut arguer que le Royaume-Uni a bénéficié, depuis son adhésion en 1973, du statut de sa langue dans l'UE, en détrônant très largement le rôle du français et de l'allemand, ce qui n'a enchanté ni la France ni l'Allemagne. Le Brexit a sans doute comme conséquence que les autres pays de l'UE devront «prendre en charge» le coût des traductions et interprétations de et vers l'anglais. Il nous a dès lors paru intéressant

³ Essentiellement en Irlande et à Malte qui ont choisi comme langues officielles le celtique et le maltais, une langue d'origine sémitique.



d'évaluer la part de l'anglais (mais aussi de chacune des autres 23 langues) dans le budget consacré à la traduction et à l'interprétation dans l'UE.

Pour le moment, la part de l'anglais dans le budget langues de l'UE est proche de 30 %. Mais l'utilisation de l'anglais dans le monde profite surtout au Royaume-Uni. Dans une introduction à un rapport sur la progression de cette langue dans le monde, le linguiste anglais David Graddol (2006) suggère que «la partie enseignement de la langue anglaise dans le monde rapporte de façon directe 1,3 milliard de livres sterling⁴ par an en tant qu'exportation invisible et nos exportations relatives à l'éducation nous rapportent quelque 10 milliards de livres par an».

1. Méthode d'évaluation

Pour évaluer la contribution de chaque langue officielle dans le budget langues de l'UE, nous avons choisi une série d'indicateurs qui sont mesurés au niveau de chaque pays membre. Ceux-ci incluent :

- (a) les coûts liés à l'utilisation de diverses langues par l'administration de l'UE,
- (b) le degré de non-connaissance des langues procédurales (anglais, allemand et français) dans chaque pays membre,
- (c) la taille économique (en fait le PIB) de chaque pays membre et
- (d) un indice pondéré des trois indicateurs précédents.

L'indicateur (a) représente (une partie importante) les dépenses directes de l'UE en traduction et interprétariat dans une langue officielle particulière. Les données que nous avons pu utiliser résultent d'un inventaire très partiel du nombre de pages rédigées et traduites de chacune des 24 langues officielles vers une autre des 23 langues. Les textes officiels sont essentiellement rédigés en anglais, français et allemand, mais aussi dans d'autres langues, et traduits, selon leur importance, dans les autres langues officielles de l'UE. Ceci donne lieu à un tableau à double entrée de 24 lignes et de 24 colonnes, mais dont nous ne connaissons que les totaux marginaux : nous savons combien de pages écrites dans une langue (disons l'anglais) ont été traduites dans *toutes* les autres, ainsi que le total des pages traduites dans une langue (le français, par exemple). Pour établir de façon plus correcte les «coûts» de chacune des langues officielles, il faut évidemment pouvoir donner une valeur à chaque cellule du tableau, par exemple combien de pages ont été traduites de l'anglais vers le français et vice-versa. Pour évaluer ces chiffres, nous avons utilisé un algorithme d'allocation récemment proposé par Bergantiños et Moreno-Ternero (2020), qui essaie de les approximer, tout en respectant certaines propriétés.

L'indicateur (b) permet de rendre compte des coûts que représente le degré non-connaissance d'une des trois langues procédurales dans un pays membre. Il est construit sur base d'une enquête faite dans chaque pays de l'UE et mesure la part des habitants qui *ne maîtrisent pas* la langue procédurale *la mieux connue* dans le pays.⁵ Il est clair que si tous les habitants de chaque pays connaissent ne fût-ce qu'une des trois langues procédurales, il serait inutile de traduire (si ce n'est entre les trois langues procédurales). Cet indicateur est donc supposé représenter le manque d'efforts chaque pays⁶ qui n'ont pas suffisamment promu au moins une des trois langues procédurales dans lesquelles tous les documents sont traduits. Ces pays devraient donc contribuer davantage au budget langues de l'UE.

⁴ A l'époque, une livre sterling valait 1,3 euros.

⁵ Voir Eurobarometer 54 (2000) et Fidrmuc *et al.* (2007) pour l'exploitation des données que nous utilisons ici.

⁶ A l'exception évidente de l'Allemagne, l'Autriche, 40 % de la Belgique, la France, l'Irlande, le Luxembourg et Malte et le RU, qui maîtrisent au moins une langue procédurale.

... Méthode d'évaluation

Enfin, l'indicateur (c) représente simplement le PIB de chaque pays qui est corrélié avec sa contribution à l'UE. Il nous paraît logique qu'un pays riche, doit contribuer plus au budget général (et à celui de la traduction et de l'interprétation), qu'un pays moins riche.

Ces trois indicateurs constituent autant de propositions pour calculer le partage entre pays du budget langues européen. Deux d'entre elles sont basées sur des coûts liés à des aspects purement linguistiques : (1) les éléments de traduction réelle que nous avons pu trouver et qui ont été traités par un algorithme d'allocation et (2) le manque de connaissance de la langue procédurale la mieux connue dans chaque pays (en nombre d'habitants et en pourcentage du total des «ignorants»). La troisième est basée sur le PIB des pays membres, censés représenter leur richesse et, par conséquent, leur contribution au budget total de l'UE et dès lors au budget langues (en pourcent du PIB de l'UE).

On peut se baser sur chacun de ces trois indicateurs pour évaluer le poids de l'utilisation de chaque langue dans le budget langues de l'UE, mais nous avons aussi calculé (d) un indice qui est une somme pondérée de ces trois indicateurs. Les pondérations sont toujours arbitraires. Mais c'est aussi ce qu'ont fait un grand nombre d'économistes, dont Amartya Sen et Sudhir Anand (1994) en suggérant de représenter l'indicateur du développement des pays du monde par une somme pondérée du PIB, du taux d'alphabétisation et du taux de mortalité parmi les nouveau-nés dans chaque pays.

2. Résultats

Le tableau 1 résume l'information par langue plutôt que par pays, parce que certaines langues sont parlées dans plusieurs pays (allemand, anglais, français, grec, néerlandais) et lorsqu'une langue est traduite, la traduction est destinée à tous les pays où cette langue est parlée. Voici quelques informations nécessaires à la lecture du tableau 1 :

- Les colonnes (1) et (2) du tableau donnent la liste des pays et de la (ou des) langues parlée(s) dans chacun d'eux.⁷
- Les coûts budgétaires qui sont représentés dans les colonnes (3) et (4) sont calculés par langue. Ils sont exprimés en pourcentage du budget langues de l'UE.⁸
- Les PIB de la colonne (5) représentent la part (en pourcentage) de chaque pays dans le PIB total de l'UE. Il a donc été nécessaire, pour rendre les indicateurs comparables entre eux, de traduire le PIB par pays en PIB par langue, lorsqu'une langue est parlée dans plusieurs pays (colonne (6)).
- La colonne (7) représente l'indice obtenu en pondérant — à raison d'un tiers pour chaque indicateur (a), (b) et (c) — les pourcentages repris dans les colonnes (3), (4) et (6). Il s'ensuit que l'indice en colonne (7) est également exprimé en pourcent.

Quelques exemples sont utiles pour mieux comprendre les données du tableau. Ainsi le premier nombre dans la colonne (3) (allemand), montre que, sur base des coûts de traduction et d'interprétariat, les pays dont l'allemand, est la langue maternelle devrait contribuer à raison de 3,1 % au budget langues de l'UE; si on tient compte des deux autres indicateurs, ce pourcentage devrait s'élever à 8,9 % selon l'indice pondéré dans la colonne (7). Par ailleurs, alors que les coûts de

⁷ Le PIB autrichien se trouve ainsi intégré à celui de l'Allemagne, le PIB de la Belgique francophone est additionné à celui de la France, et celui de la Belgique néerlandophone au PIB néerlandais, le PIB de Chypre se retrouve dans celui de la Grèce, le PIB Luxembourgeois est partagé entre la France et l'Allemagne. Finalement, les PIB de l'Irlande et Malte sont additionnés à l'anglais (RU), proportionnellement au nombre de locuteurs de l'anglais dans chacun de ces pays.

⁸ Notez qu'en l'Irlande, une bonne partie de la population ne parle que l'irlandais, mais que l'UE traduit très peu dans cette langue, ce qui fait que sa contribution devient négative.

traduction et d'interprétariat en anglais nécessiteraient que les pays anglophones contribuent à raison de 70,8 % au budget langues (colonne (3)), ce pourcentage tombe à 29,1 % lorsque l'on prend en compte l'indice pondéré.

Tableau 1. Contribution de chaque langue au budget langues de l'UE (en %)

Pays (1)	Langue (2)	Coûts de traduction et d'interprétariat (3)	Coûts liés à la non-connaissance d'une langue procédurale (4)	PIB par pays (5)	PIB par langue (6)	Indice pondéré (3)+(4)+(6))/3 (7)
Allemagne	Allemand	3,1	0,0	21,0	23,6	8,9
Autriche	Allemand			2,4		
Belgique	Néerlandais			2,0		
Belgique	Français			0,9		
Bulgarie	Bulgare	1,2	3,0	0,4	0,4	1,5
Chypre	Grec			0,1		
Croatie	Croate	1,0	1,4	0,3	0,3	0,9
Danemark	Danois	0,9	1,0	1,9	1,9	1,3
Espagne	Espagnol	2,1	20,4	7,6	7,6	10,0
Estonie	Estonien	0,8	0,5	0,2	0,2	0,5
Finlande	Finlandais	0,9	2,0	1,5	1,5	1,4
France	Français	5,3	0,0	14,8	15,9	7,1
Grèce	Grec	1,5	3,8	1,2	1,3	2,2
Hongrie	Hongrois	1,1	4,5	0,8	0,9	2,2
Irlande	Anglais			1,3		
Irlande	Irlandais	-1,6	0,0	0,7	0,7	-0,3
Italie	Italien	1,7	22,4	11,1	11,1	11,7
Lettonie	Letton	0,8	0,8	0,2	0,2	0,6
Lituanie	Lituanien	0,9	1,2	0,3	0,3	0,8
Luxembourg	Allemand			0,2		
Luxembourg	Français			0,2		
Malte	Anglais			0,1		
Malte	Maltais	0,7	0,1	0,0	0,0	0,2
Pays-Bas	Néerlandais	1,2	2,3	4,8	6,8	3,4
Pologne	Polonais	1,6	15,5	3,1	3,1	6,7
Portugal	Portugais	1,1	4,5	1,3	1,3	2,3
R. Tchéque	Tchèque	1,0	3,9	1,3	1,3	2,1
Roumanie	Roumain	1,2	8,5	1,3	1,3	3,7
Royaume-Uni	Anglais	70,8	0,0	15,2	16,6	29,1
Slovaquie	Slovaque	0,9	2,1	0,6	0,6	1,2
Slovénie	Slovène	0,9	0,6	0,3	0,3	0,6
Suède	Suédois	0,9	1,8	2,9	2,9	1,9
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



... Résultats

La colonne (3) du tableau montre ainsi que la traduction de et vers l'anglais (Royaume-Uni, Irlande et Malte) est la plus lourde, et coûte près de 70,8 % du budget langues. Viennent ensuite le français (5,3 %) et l'allemand (3,1 %). Si cet aspect purement budgétaire était suffisant pour calculer la contribution d'une langue dans le budget langues de l'UE, le Royaume-Uni, l'Irlande et Malte devraient «contribuer» 710 millions d'euros par an au budget langues européen, estimé à un milliard d'euros.

Si le budget langues s'appuyait sur le degré de non-connaissance d'une des langues procédurales (colonne (4)), les contributions importantes seraient engendrées par les pays dans lesquels les habitants sont peu formés dans les langues étrangères (en particulier, les langues procédurales) : Espagne (20,4 %), Italie (22,4 %), Pologne (15,5 %), Roumanie (8,5 %). La situation est plus dramatique en Bulgarie, où la non-connaissance globale cumulée de la population qui ne connaît *aucune* des trois langues procédurales est estimée à 79 % (ce qui, en nombre d'habitants en Bulgarie revient à 3 % de la population totale de l'UE). En Autriche, par contre, les taux de non-connaissance des langues procédurales sont les suivants : allemand : 0 % (puisque l'allemand est la langue officielle de l'Autriche); anglais : 55 % et français : 94 %. Il s'ensuit que la non-connaissance minimale est égale à 0 % puisque les autrichiens peuvent lire (et rédiger) les documents en allemand; ils n'ont aucun besoin de traduction. C'est aussi le cas du Royaume-Uni, de l'Irlande et de Malte, de la France, de la Belgique francophone et d'une partie du Luxembourg, de l'Allemagne et de l'autre partie du Luxembourg, qui parlent et écrivent dans une des trois langues procédurales.

Enfin, si chaque pays contribuait au budget langues européen de façon proportionnelle à son produit intérieur brut (colonne (5)), la contribution des pays suivants serait élevée : Allemagne (21 %), France (14,8 %), Italie (11,1 %), et Royaume-Uni (15,2 %). Ces nombres sont transformés en PIB par langue en colonne (6).

Les résultats de l'agrégation des trois indicateurs sont repris en colonne (7). L'anglais (parlé dans le Royaume-Uni, l'Irlande et Malte) devrait contribuer à raison de 29,1 % au budget traduction et interprétation. Cette valeur élevée est due à l'utilisation primordiale de l'anglais dans la production des documents (70,8 % du total). Ces 290 millions d'euros sont aussi le prix à payer par l'UE post-Brexit qui a conservé, dans son répertoire de langues, l'anglais comme langue officielle et procédurale. Il est cependant évident que l'allemand et le français se battraient pour reconquérir le pouvoir que ces langues avaient avant l'entrée, en 1973, de l'anglais comme langue officielle et procédurale. La bataille pourrait être amusante à suivre.

Voici ce qu'aurait dit le britannique Neil Kinnock du temps de sa Vice-Présidence de la Commission européenne à ceux qui, sans doute, l'ennuyaient par leurs questions sur l'importance du budget langues : «C'est le prix d'une tasse de café par habitant dans l'UE». Mais pour les européens post-Brexit, la tasse de café s'est transformée en cappuccino.

Victor Ginsburgh est professeur d'économie à l'ULB, chercheur à l'ECARES (ULB) et au CORE (UCLouvain).

Juan Moreno-Ternero est professeur d'économie à l'Universidad Pablo de Olavide (Seville, Espagne).

Victor Ginsburgh et Juan Moreno-Ternero

*vginsbur@ulb.ac.be
jdmoreno@upo.es*



Références

- Bergantiños, Gustavo et Juan Moreno-Tertero (2020), Sharing the revenues from broadcasting sport events, *Management Science*, 66, 2417-2431.
- Eurobarometer 54 (2000), Europeans and their languages.
- Fidrmuc, Jan, Victor Ginsburgh et Shlomo Weber (2007), Ever closer union or Babylonian discord? The official-language problem in the European Union, CEPR Discussion Paper 6367.
- Ginsburgh, Victor et Juan Moreno-Tertero (2018), Compensation schemes for learning a lingua franca in the European economy, *The World Economy*, 41, 1775-1789.
- Ginsburgh, Victor et Juan Moreno-Tertero (2019), A lingua franca in the post-Brexit EU, *Cuadernos Economicos del ICE*, 98, 9-23.
- Ginsburgh, Victor et Shlomo Weber (2020), The economics of language, *Journal of Economic Literature*, 58, 348-404.
- Graddol, David (2006), *English Next: Why Global English May Mean the End of English as a Foreign Language*, London: British Council.
- Sen, Amartya et Sudhir Anand (1994), Human development index: Methodology and measurement, Human Development Report Office Occasional Paper 12, UNDP.

REGARDS ÉCONOMIQUES

Place Montesquieu, 3
B1348 Louvain-la-Neuve
regard-ires@uclouvain.be
tél. 010 47 34 26
www.regards-economiques.be



Directeur de la publication :
Vincent Bodart

Rédactrice en chef:
Muriel Dejemeppe

Secrétariat & logistique:
Virginie Leblanc

Graphiste:
Dominique Snyers

Comité de rédaction :

Paul Belleflamme
Vincent Bodart
Muriel Dejemeppe
Gilles Grandjean
Jean Hindriks
William Parienté
Sandy Tubeuf
Bruno Van der Linden
Frédéric Vrins

